

Réunion Comité Directeur CBD Ardèche – 12 Avril 2022 Alissas

Présents : Chanéac Alain – Peyrouse Claudine - Bossy Robert – Chaize Gilbert – Giffon Marc – Beaussier Michel – Poirier Jean François – Montagne Charles – Gerland Jacques – Bogiraud Jean Louis – Hilaire Gaby – Testud Maurice – Vigouroux Sylvaine – Sobzyk Jean Claude – Olivieri Martine – Besson Alain – Stanco Tony – Aunave Fred .

Excusés : Crépet Colette – Flattot Jean Luc – Dupin Alain – Sintes Christian

Ouverture de séance à 16h30 par Alain Chanéac qui remercie Maurice Testud et l'AS d'Alissas de nous recevoir et qui donne la parole à Fred Aunave pour le compte-rendu des résultats jeunes au France Tirs, au Championnat des Clubs et au Tir Aura U13, avec les félicitations pour les bons résultats.

Point sur les licences :

Au 11/04/2022, 2253 licences délivrées soit + 293 par rapport à fin de saison 2020/2021.

La remise de 50% qui est accordée cette saison 2021/2022, et qui aurait dû avoir un impact financier d'environ 20000 € aura, du fait de l'augmentation de l'effectif, un coût pour le comité d'environ 28000 € soit 8000 € supplémentaires.

Après discussion, et du fait d'une saison quasi normale, il semble logique de faire la licence à prix normal pour la saison 2022/2023, pour financer les futures activités. Décision votée à l'unanimité.

Taxes Concours et Congrès :

Les concours vétérans sont taxés à minima de 50 % par rapport aux autres concours promotion ou loisirs. Il a été voté à l'unanimité une taxe identique, taxe qui alimente la Caisse des Jeunes.

Les taxes concours promotion et loisirs qui ont été annulés mais qui avaient fait l'objet d'une facturation seront, à la demande de G Hilaire, remboursées pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 15 mars 2022. Bien vouloir envoyer par secteur la liste des compétitions concernées, une régularisation sera faite.

Les taxes congrès qui n'ont pas été payées par les AS absentes seront mises en « dette » sur le compte-rendu financier et récupérées par le biais des indemnités versées aux différents championnats de France. A l'avenir, une invitation à caractère obligatoire sera envoyée aux secteurs pour le congrès, avec demande de diffusion dans les AS.

Administratif :

- Mettre le CBD systématiquement en copie des mails, et passer par la voie hiérarchique pour toute demande.
- Penser à régulariser les statuts des AS, qui doivent être établis pour 4 ans, avec élection du bureau à chaque année olympique (2020-2024-2028...). Chaque AS devra en fournir une copie au comité.
- Bien faire parvenir fiches et graphiques pour les concours, avec totalité des fiches pour les éliminatoires secteur (une enveloppe 100g timbrée est donnée aux présidents de secteur sauf Aubenas (sur place) et Le Teil (envoi par mail) pour chaque compétition secteur à venir.
- Privilégier les paiements par virement plutôt que chèque, et ne pas envoyer directement des paiements au comité, chaque paiement doit être lié à une facture.
- La facturation se fera par mail à tous les secteurs, pas d'envoi papier
- Les listings de fin juin seront donnés lors du fédéral quadrette, version papier pour ces documents.
- R Bossy demande à ce que soit ajouté le numéro de téléphone sur les fiches de participation, document qui est en version modifiable sur le site du CBD.

Indemnités Championnat de France :

Indemnité inchangées, on rajoute cependant le Double Mixte, idem que les autres fédéraux soit 200€ et si organisation du Championnat de France idem Vétérans soit 300€.

Double Mixte : Secteurs, si moins de 8 équipes engagées on rassemblera les secteurs et le nombre d'équipes qualifiées sera de 2 minimum par site, au prorata des équipes engagées.

Arbitrage :

C Peyrouse fait le point sur les arbitrages fédéraux, les journées d'arbitrage sont couvertes par la mutualisation, les km, restauration et hébergement à charge de l'organisateur.

Le manque d'arbitres va très vite poser un problème, en particulier pour les clubs sportifs. Le CBD émettra un avis défavorable à l'inscription d'un club qui n'aurait pas délégué ou arbitre, d'autant plus si le secteur du club n'a pas fait l'effort de présenter de candidats à la formation en cours.

Calendrier 2022/2023 :

Il faudra avoir la version calendrier des secteurs fin mai, avec modifications possibles jusqu'au lendemain du fédéral quadrettes. Passée cette date, aucun changement ne sera fait. Une version papier allégée sera confiée à un imprimeur.

Site du CBD07 :

Ne devrait contenir que :

- Infos fédérales
- Documents administratifs
- Règlementation
- Infos et résultats des éliminatoires secteurs, fédéraux et Championnats de France
- Liens vers les sites des secteurs et AS
- Diaporama pour affiches concours

Trop d'articles concernent les secteurs et AS et « écrasent » les infos importantes qui ne sont pas toujours lues.

R Bossy propose une personne en service civique pour une mise en place du site. A Chanéac souhaite une intervention de l'hébergeur, à qui nous payons une prestation d'environ 150 €/an.

Stage Initiateurs :

T Stanco propose un stage les 3 et 4 septembre 2022 sur le secteur de Tournon où il y a plusieurs demandes

Commission Traditionnelle :

G Hilaire fait le point sur les qualifiés directement aux fédéraux et championnats de France.

Hubert Chanel, président délégué de la FFSB sera au boulodrome couvert de Guilhaud Granges le lundi 25 avril à 18h et présentera aux personnes présentes la réforme des M3 et des M2. Toute personne souhaitant assister à la réunion est la bienvenue, en parler autour de vous.

Commission Féminine :

S Vigouroux annonce les 4 équipes qualifiées en AS féminines, la phase de groupe étant terminée.

Ces équipes se retrouveront fin juin à Bourg St Andéol, le comité paiera les repas aux 2 équipes finalistes (dans la limite de 15€ par repas) et des bons boissons seront données aux 4 équipes pour les après parties du match.

Commission des Jeunes :

Fred Aunave donne les résultats précis des différents championnats qu'il y a eu pour les jeunes et se félicite des belles performances.

Les inscriptions pour les fédéraux combiné, simple, double et triple seront centralisés par Fred Aunave avant envoi au comité.

Le Trophée de l'Adèche aura lieu à Privas lors du fédéral quadrettes, les modalités d'organisation vous seront données ultérieurement.

Divers :

Changement de contenu pour les clubs sportifs pour la saison prochaine.

Double Mixte D1+2 en Ardèche avec Loire

Triple féminin F1+2 à Loire avec Ardèche, donner les inscriptions suffisamment tôt pour l'organisation

Un tableau des différents fédéraux va être fait avec l'heure de début de compétition.

Alain Chanéac lève la séance à 20h00